

2022/23 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du
Conseil de l'Europe
Cycle de certification 2022-2023

Évaluation régulière :

ITINÉRAIRES EUROPÉENS DE L'EMPEREUR CHARLES V

Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle d'évaluation 2022-2023

Rapport d'expert indépendant

Itinéraires européens de l'Empereur Charles V

Information de l'auteur :

Carmen Natalia Daly Schelbert
Conseiller indépendant
Expert en itinéraires culturels



**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif
2. Introduction
3. Corps de l'évaluation
 - 3.1 Thème de l'Itinéraire culturel
 - 3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire
 - 3.1.2 Contexte historique et culturel
 - 3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème
 - 3.2 Liste des priorités d'action
 - 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement
 - 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen
 - 3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens
 - 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts
 - 3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable
 - 3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel
 - 3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau
 - 3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau
 - 3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre
 - 3.3.4 Extension du réseau depuis la dernière évaluation
 - 3.3.5 Extension du réseau dans les trois années à venir
 - 3.4 Outils de communication
 - 3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)
 - 3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »
4. Conclusions et recommandations
5. Liste des références
6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau
7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert
8. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux

1. Sommaire exécutif

Les Itinéraires européens de l'Empereur Charles V sont un itinéraire fondé sur l'héritage culturel et politique de l'empereur. Sa figure est connue pour être l'héritier de 4 dynasties européennes. "Charles Quint a hérité d'un territoire vaste et très hétérogène, et est considéré par la plupart des historiens comme le premier européiste de l'histoire". ⁱ

Le réseau a été déclaré Itinéraire culturel européen en 2007 ; au cours de ces 15 années, nous pouvons constater une évolution positive. Il compte 77 membres, représentés par 24 pays, dont la plupart sont des centres de recherche, des universités, des organismes publics et de petites municipalités.

Il dispose d'un budget qui garantit sa stabilité et sa continuité. Les Itinéraires européens de l'Empereur Charles V participent à d'importants programmes européens dans les domaines de la culture, du tourisme, de la jeunesse et de la gastronomie.

"Le réseau a réussi à rassembler des acteurs qui commémorent une intersection du passé et à promouvoir des approches participatives de la gouvernance du patrimoine culturel". ⁱⁱ

Il est très présent dans les domaines du tourisme culturel, du patrimoine européen, de la recherche pour le développement, et en ce qui concerne les jeunes Européens. Le thème de la culture contemporaine et des pratiques artistiques doit encore trouver sa voie.

En tant que réseau, ses membres européens se connaissent et il règne une atmosphère de coopération positive. Il reste à développer des stratégies intelligentes pour des projets en Amérique latine et en Afrique.

Les outils de communication ont évolué positivement ; le réseau dispose d'un site web et d'une présence active sur les réseaux sociaux numériques. Un bond en avant reste à faire dans le domaine de la numérisation. De cette manière, il est assuré d'atteindre les jeunes générations et d'assurer sa pérennité.

En ces temps de crise climatique et énergétique, dérivant de notre mode de vie, il reste à réfléchir à ce qu'il peut apporter.

Nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'un Itinéraire avec une solide volonté de travail qui représente les valeurs du Conseil de l'Europe et qui a un long chemin à parcourir. C'est un excellent exemple de travail, d'intelligence et de persévérance.

Sommaire des conclusions de l'expert		
	Oui	Non
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.	X	
L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des actions énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action.	X	
L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.	X	
L'itinéraire culturel met en œuvre les directives d'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe ».	X	

2. Introduction

Le "Réseau de coopération des Routes de l'Empereur Charles Quint", également connu sous le nom d'"Itinéraires de Charles Quint", a été créé le 25 avril 2007 à Medina de Pomar (Burgos-Espagne).

Il s'agit d'un réseau qui promeut la connaissance de l'héritage politique et culturel de l'empereur et de son époque. "Il développe un large travail dans la construction d'un vaste programme culturel et touristique autour de la figure et de l'œuvre de Charles de Habsbourg".ⁱⁱⁱ

"... l'objectif de la défense et de la promotion des ressources touristiques, historico-culturelles et économiques des Itinéraires Européens de Charles Quint. Il regroupe actuellement plus de 80 villes et sites historiques, le long des itinéraires de Charles de Habsbourg, entre 1517 et 1557." C'est une association civile à but non lucratif depuis le 5 juillet 2013.^{iv}

Depuis 2015, il est certifié comme Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe. En tant qu'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe, il favorise la connaissance de l'héritage politique et culturel de l'empereur et de son époque : "L'empereur Charles Quint, avec les nombreux pays qui faisaient partie de son État, a forgé une identité européenne distincte, unissant des régions et des pays différents sous les mêmes règles et les mêmes valeurs. Son héritage nous permet de mieux comprendre l'Europe d'aujourd'hui".^v

Ses membres sont des villes, des municipalités, des institutions et des organisations apparentées. S'y ajoute la figure des "membres collaborateurs", qui ont les mêmes devoirs et les mêmes droits.^{vi}

Soixante-dix-sept membres font partie du Réseau de Coopération des Itinéraires de l'Empereur Charles Quint. Parmi eux, 54 sont espagnols, 17 viennent du reste de l'Europe, trois d'Amérique et trois d'Afrique. Parmi ses membres, on trouve des représentants de municipalités, d'associations civiles, d'instituts de recherche et d'universités.

Sa structure organisationnelle fonctionne grâce à un conseil d'administration présidé par un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et des voix.^{vii}

Les responsables de la gestion à ce jour sont Miguel Ángel Martín Ramos, président, Quintín Correas, directeur général, Alicia López García, technicienne du tourisme, Rosa Nicoletta Tomassone, vice-présidente, Centro Culturale Internazionale Luigi Einaudi (Italie), Frédérique Honoré, Palais Charles Quint du Coudenberg à Bruxelles (Belgique).

Le bureau technique se trouve à Cuacos, Yuste, Espagne.

3. Corps de l'évaluation

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire

Le thème des Itinéraires de l'Empereur Charles Quint est défini à travers l'Empereur et son héritage. A partir des lieux, des événements historiques, civils et militaires qui ont marqué son règne, un réseau de coopération est constitué pour rappeler son héritage et promouvoir les valeurs du Conseil de l'Europe.

"Les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe sont une invitation à voyager et à découvrir le patrimoine riche et diversifié de l'Europe, en promouvant le rapprochement de personnes sur des lieux d'histoire et de patrimoine. Ils portent les valeurs du Conseil de l'Europe : droits de l'homme, diversité culturelle, dialogue interculturel et échanges mutuels transfrontaliers." ^{viii}

Cet itinéraire culturel a été certifié en 2015 ; il a évolué favorablement depuis lors ; le thème de l'Empereur et de son héritage lui a donné une reconnaissance immédiate. "L'empereur Charles Quint, avec les nombreux pays qui faisaient partie de son État, a forgé une identité européenne distincte, unissant des régions et des pays différents sous les mêmes règles et les mêmes valeurs. Son héritage nous permet de mieux comprendre l'Europe d'aujourd'hui." ^{ix}

3.1.2 Contexte historique et culturel

Un bref aperçu du contexte historique et culturel du règne de Charles Quint est un exercice passionnant. Sa vie et son œuvre sont vastes et le choix des événements les plus pertinents est un véritable défi.

Charles Quint (né en 1500 à Gand, Belgique, et mort en 1558 à Yuste, Espagne) est l'héritier de quatre dynasties : Habsbourg par son grand-père Maximilien Ier, Bogoña par sa grand-mère Marie de Bourgogne, Aragonais par son grand-père Ferdinand le Catholique, et Castellane par Isabelle la Catholique.

"Il est bien connu que Charles de Habsbourg est une référence politique, culturelle et historique importante pour de nombreux pays d'Europe centrale (Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg...) mais aussi pour l'Europe méridionale (Espagne, Portugal, Italie, Malte et Afrique du Nord). Sa présence et son héritage politique se retrouvent dans les nombreux sites historiques et manifestations culturelles qui entretiennent la mémoire de ce souverain paneuropéen du XVI^e siècle. Ses voyages à travers le continent restent dans les mémoires comme un symbole d'unité pour les différentes régions et nations." ^x

Nous pouvons le comprendre rapidement grâce à ses titres et à ses possessions : Charles Ier d'Espagne et V du Saint-Empire romain germanique, à partir de 1530, règne sur les territoires de Castille, Aragon, Navarre, Naples et Sicile, Sardaigne, Valence, Majorque, principauté de Catalogne et les régions des Antilles.

D'origine flamande et cosmopolite, Charles Quint a reçu une éducation de la Renaissance basée sur les humanités et la religion.

"Son héritage se retrouve dans les nombreux sites historiques et manifestations culturelles qui perpétuent la mémoire de ce souverain paneuropéen du XVI^e siècle." ^{xi}

"Sous le règne de Charles Quint, plus de 200 municipalités sont fondées en Europe, en Afrique du Nord, en Méditerranée et en Amérique. Diverses institutions sont également créées pour promouvoir l'étude et favoriser la gouvernance." ^{xii}

L'expédition maritime menée par Ferdinand Magellan et Juan Sebastian Elcano entre 1519 et 1522, qui a réalisé le premier tour du monde, a été un événement transcendant.

Après sa mort, ses territoires sont répartis entre son fils Philippe II, roi des couronnes de Castille et d'Aragon, de Milan et de Naples, et son frère Ferdinand Ier, archiduc d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême. Ces événements ont profondément marqué l'histoire de l'Europe et, à partir de ce moment, ces territoires ne seront plus jamais sous le même gouvernement.

"Sa présence et son héritage politique se retrouvent dans les nombreux sites historiques et manifestations culturelles qui perpétuent la mémoire de ce souverain paneuropéen du XVI^e siècle." ^{xiii}

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème

Les valeurs du Conseil de l'Europe sont présentes dans ce réseau de coopération. "Les droits de l'homme, la diversité culturelle, le dialogue interculturel et les échanges mutuels au-delà des frontières." Ces valeurs sont particulièrement importantes dans le contexte de la crise politique actuelle de 2022. ^{xiv}

A l'heure actuelle, il est important de se rappeler le texte de la "Convention culturelle européenne" : Paris 19/12/1954. "La Convention s'est fixé pour objectif de développer la compréhension mutuelle entre les peuples d'Europe et l'appréciation réciproque de leurs diversités culturelles, de sauvegarder la culture européenne, de promouvoir les contributions nationales à l'héritage culturel commun de l'Europe et ce dans le respect des mêmes valeurs fondamentales en encourageant, notamment, l'étude des langues, de l'histoire et de la civilisation des Parties à la Convention. La Convention contribue à une action concertée en encourageant des activités culturelles d'intérêt européen". ^{xv}

De même, d'après la Résolution du Comité des Ministres CM/Res(2013)66, l'objectif de l'APE est le suivant : L'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (APE) établi en 2010 "contribue à renforcer le potentiel des itinéraires culturels en matière de coopération culturelle, de développement durable du territoire et de cohésion sociale, en insistant particulièrement sur des thèmes ayant une importance symbolique pour l'unité, l'histoire, la culture et les valeurs européennes et la découverte de destinations méconnues."

"L'empereur Charles Quint, avec les nombreux pays qui faisaient partie de son État, a forgé une identité européenne sans précédent, unissant des régions et des pays différents sous les mêmes règles et les mêmes valeurs. Son héritage nous permet de mieux comprendre l'Europe d'aujourd'hui." ^{xvi}

Le réseau de coopération Charles Quint a démontré que, grâce à un héritage commun, il est possible de développer des projets qui favorisent le développement et la cohésion sociale et de créer des outils pour faire face aux défis du troisième millénaire.

Le réseau de coopération Charles Quint mobilise et rassemble de nombreuses personnes, organisations, institutions et structures en Europe et est présent en Amérique et en Afrique.

"La diversité culturelle de l'empire que Charles Quint a construit tout au long de son règne est devenue une réalité quotidienne pour la plupart des citoyens européens d'aujourd'hui". ^{xvii}

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

La coopération en matière de recherche et de développement est assurée par le Comité scientifique, présidé par M. Alain Servantie, spécialiste belge de l'histoire moderne. Le Comité scientifique est constitué de 21 représentants de tous les pays européens présents dans le réseau.

"Le Comité scientifique travaille depuis 2007 dans différents domaines de recherche sur la figure de l'empereur Charles Quint : sa vie historique, politique et sociale et le patrimoine historique et artistique conservé dans les villes situées le long des Itinéraires à travers l'Europe, ainsi que leur exploitation potentielle d'un point de vue touristique. Au fil des années, le Comité scientifique a renforcé son rôle moteur dans le développement des activités le long des Routes de Charles Quint". ^{xviii}

Le comité scientifique organise des forums avec ses membres deux fois par an, en changeant de lieu à chaque édition. Ces dernières années, en raison de la crise sanitaire, ils se tiennent en ligne et annuellement. Les thèmes spécifiques à traiter lors de ces réunions annuelles sont décidés.

Des travaux de recherche sont menés entre les membres du réseau situés dans différentes régions d'Europe : l'Académie européenne et ibéro-américaine de la Fondation de Yuste, l'Université de Grenade, l'Université d'Estrémadure en Espagne et le Centre culturel Luigi Einaudi en Italie. Toutes ces institutions jouissent d'un solide prestige dans la région.

Un accord de coopération signé avec l'Organisation des États ibéro-américains apportera un soutien solide au développement de projets communs.

De même, la participation de certaines universités latino-américaines pourrait élargir le champ des recherches futures.

Le réseau de coopération présente un excellent potentiel de travail transversal qui pourrait être formalisé à l'avenir par la participation conjointe des universités et des municipalités.

Voici les projets européens auxquels ils participent :

PROJETS EUROPÉENS ^{xix}

- Erasmus+ KA105 : Let's cook our heritage, let's cook our future (Cuisinons notre patrimoine, cuisinons notre avenir)
- Erasmus+ KA105 : Tourisme culturel circulaire
- Creative Europe : Les itinéraires culturels européens en tant qu'acteurs clés de la promotion du patrimoine culturel européen (WalKEUR)

- Erasmus+ KA204 : FAB Routes, compétences numériques pour promouvoir les itinéraires culturels européens.

- Erasmus +KA1 "Objectif : volontariat".

"Objectif : volontariat" est un échange de jeunes développé dans le cadre de l'action clé KA1 du programme Erasmus+. Le projet se déroulera dans la ville de Villalar de los Comuneros (Valladolid, Castilla y León, Espagne) au cours du mois de mars 2022 dans un environnement sûr, inclusif et amical, propice à l'apprentissage non formel et à l'échange interculturel.

3.2.2 Mise en valeur de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

"La promotion et la valorisation de l'histoire et du patrimoine culturel européen est sans aucun doute un domaine d'action très important pour le projet." ^{xx}

La figure de Charles Quint représente le dernier empereur qui a régné sur de vastes territoires en Europe, en Amérique et en Afrique. C'est pourquoi il est une figure connue et familière, en particulier dans le domaine européen.

"L'itinéraire Charles Quint relie de nombreux paysages culturels différents (côtiers et intérieurs), qui sont essentiels pour comprendre l'histoire moderne de l'Europe et permettent de montrer les différentes relations dialectiques qui, au fil des siècles, ont existé entre la culture et la nature."

Le Réseau de coopération des Itinéraires européens de Charles Quint organise des "Récréations historiques" dans plusieurs villes européennes pour commémorer des événements spéciaux liés à Charles Quint.

"Les reconstitutions réalisées avec une grande rigueur historique par les territoires des Itinéraires, pour promouvoir et valoriser la mémoire historique de la vie de l'empereur Charles Quint, en sont un exemple." ^{xxi}

Un exemple représentatif est la reconstitution historique de la fête donnée le 2 juin 1549 par le Magistrat de Bruxelles en l'honneur de l'Empereur Charles Quint, Duc de Brabant, de son fils Philippe, Infant d'Espagne, et de ses sœurs sur la Grand Place de Bruxelles. Cet événement se déroule avec plus de 1 400 participants dans la ville de Bruxelles. ^{xxii}

Il a été inscrit au patrimoine immatériel de l'Unesco le 11 décembre 2019. Ommegang signifie "se promener". Chaque année, le 2 juillet, cet événement a lieu avec plus de 1 400 participants à Bruxelles.

"L'Europe conserve de nombreux sites historiques et manifestations culturelles qui perpétuent le souvenir de ce souverain paneuropéen du XVI^e siècle. Ses voyages à travers le continent restent dans les mémoires comme un symbole d'unité pour les différentes régions et nations."

L'histoire et l'art européens sont également présents à travers les biens matériels et immatériels déclarés par l'UNESCO. Au niveau régional, il y a aussi la déclaration intergouvernementale du Label du patrimoine européen. Sur son site web, un lien direct permet de les localiser de manière conviviale grâce à une carte interactive. ^{xxiii}

Le réseau participe à plusieurs projets européens d'innovation et de développement, notamment dans les domaines du tourisme, de la gastronomie, de l'art et de la jeunesse. Ces projets sont également une excellente opportunité d'échanges avec d'autres réseaux de coopération européens.

3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Les jeunes sont l'avenir ; par conséquent, la promotion des échanges culturels et éducatifs est l'un des outils les plus puissants de consolidation avec des citoyens intégraux, globaux et diversifiés.

Dans les projets développés par le Réseau, on observe une vocation claire pour l'intégration des jeunes. Dans ses programmes opérationnels 2022-24, des projets d'échanges éducatifs et de formation pour les jeunes sont déjà définis.

Citation d'un paragraphe de l'évaluateur du cycle précédent : "Le patrimoine autour du thème de l'Itinéraire est un atout pédagogique que les membres du Réseau doivent valoriser." ^{xxiv}

"Les Itinéraires de l'Empereur Charles Quint illustrent la mémoire et le patrimoine culturels européens et contribuent à interpréter la diversité de l'Europe d'aujourd'hui. La culture de la Renaissance et le sentiment paneuropéen sont à la base de ce projet pluridisciplinaire, sous forme d'échanges éducatifs et culturels - en particulier pour les jeunes - en accord avec la philosophie et les préoccupations du Conseil de l'Europe dans ce domaine". ^{xxv}

Le Réseau de Coopération Charles V, RCCV, participe à des projets européens qui seront mis en œuvre entre 2022 et 2024, spécifiquement axés sur l'inclusion des jeunes, tels que Erasmus+, KA2 : Projet Youth4Culture et Erasmus + projet KA1.

À titre d'exemple, ils présentent le projet pilote mené dans l'institut de Jarandilla de la Vera (Cáceres-Espagne). ^{xxvi}

Le projet d'édition pour enfants est un autre cas à mentionner, par exemple "Charles V et La Vera", qui figure en annexe de la présente évaluation.

Il est à noter que le développement significatif des projets européens aura lieu entre 2022 et 2024. Il est donc suggéré de définir une stratégie de publication et sa mise en œuvre pour les cinq prochaines années.

L'inclusion de nouvelles technologies faciles à mettre en œuvre, telles que les codes QR et d'autres formats conviviaux, peut faciliter leur intégration et leur formation.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

Lorsque l'on parle de pratiques culturelles ou artistiques contemporaines, on se réfère à des techniques développées depuis le XXème siècle. Ce point apparaît donc en dehors du contexte immédiat du réseau de coopération.

Le document (*) indique qu'il faut consulter le rapport annuel, annexe 4. Cependant, nous n'avons pas trouvé de référence directe à ce document.

L'évaluation de Victoria Ateca "indique que la création artistique contemporaine (comme les arts visuels) n'est pas explicitement envisagée dans les actions du réseau".

En effet, cette activité ne figure ni dans sa définition ni dans les objectifs généraux ou spécifiques.

Dans certains paragraphes, les festivals historiques, les événements équestres ou gastronomiques sont inclus dans ce thème. Cependant, ces événements sont encadrés dans la direction du tourisme culturel.

"Dans ce domaine d'action, les projets doivent :

- susciter le débat et l'échange, dans une perspective pluridisciplinaire et interculturelle, entre les diverses expressions et sensibilités culturelles et artistiques des différents pays d'Europe ;" (*) CMRes (2013) 67E

Je propose de réfléchir à ce sujet au sein du Comité scientifique et d'analyser sa pertinence pour le Réseau. Il est possible de s'allier à un musée d'art contemporain ou à un concours de vidéos ou d'installations artistiques sur le thème "L'héritage de Charles Quint au XXI^e siècle".

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Le tourisme culturel et le développement culturel durable font partie des objectifs les plus ambitieux du Conseil de l'Europe. Ce point est l'une des principales forces du RCCV.

Concernant les critères établis dans la Résolution du Conseil de l'Europe : CMRes (2013) 67E.

"5. Le tourisme culturel et le développement culturel durable. Dans ce domaine d'action, les projets doivent favoriser le dialogue entre culture urbaine et culture rurale, et entre territoires de l'Europe du sud, du nord, de l'est et de l'ouest, entre espaces développés et espaces en difficulté" (*) Résolution du Conseil de l'Europe : CMRes (2013) 67E.

"...prendre en charge, en matière de tourisme culturel, l'éducation des publics, la sensibilisation des décideurs à l'exigence de la protection du patrimoine dans un cadre de développement durable du territoire et la diversification de l'offre autant que de la demande, visant ainsi à faire émerger un tourisme de qualité de dimension européenne" Résolution du Conseil de l'Europe : CMRes (2013) 67E.

L'accord signé avec le secrétaire d'État au tourisme du gouvernement espagnol et la participation à des salons internationaux pour promouvoir les produits touristiques constituent un exemple remarquable du RCCV.

Une autre initiative importante est le Club de produits touristiques "Carlos V". Il s'agit d'un "Club d'excellence en matière d'hôtellerie, d'artisanat et d'agroalimentaire" composé de 6 labels de qualité : Hébergements impériaux, Cuisines impériales, Artisanat impérial, Produits agroalimentaires, Établissements associés et Musées ou Centres d'interprétation. Une partie de la promotion et de l'image graphique du projet a été développée. Elle a déjà été mise en œuvre dans certains locaux. Par exemple, à Medina del Campo, nous avons dîné dans l'un des restaurants portant ce label de distinction gastronomique.

"L'un des projets récents est celui signé avec les associations nationales de tourisme équestre d'Espagne et du Portugal pour réaliser des projets conjoints entre l'Espagne et le Portugal."

Projets européens sur le thème du tourisme durable auxquels le RCCV participe ; par exemple, Erasmus+ KA105 : Let's cook our heritage, let's cook our future, Erasmus+KA105 : Tourisme culturel circulaire, Creative Europe : Les itinéraires culturels européens en tant qu'acteurs clés de la promotion du patrimoine culturel européen (WalkEUR).

Des villes, des municipalités ou des événements liés à Charles Quint ont été identifiés pour étudier ou célébrer certains événements touristiques ou culturels. Les fêtes historiques célébrées dans de nombreuses villes en sont un exemple.

Celle représentée par l'association qui organise l'Ommergang dans la ville de Bruxelles, patrimoine immatériel de l'UNESCO, est particulièrement pertinente.

3.3 Réseau de l'itinéraire culturel

Le programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe a certifié l'Itinéraire de Charles Quint en 2015. Il a sept ans d'expérience et a survécu à la crise sociale et économique, c'est-à-dire à la pandémie.

La résolution CM/Res (2013)66 confirme l'établissement de l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels (APE).

Elle débute comme suit : "Considérant la réussite du Programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, fondé sur les Résolutions CM/Res(2010)52 et CM/Res(2010)53 sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, qui sont devenus des outils essentiels de sensibilisation au patrimoine européen commun conçu comme la pierre angulaire de la citoyenneté européenne, un moyen d'améliorer la qualité de vie et une source de développement social, économique et culturel."

Le réseau de coopération Charles V se distingue au sein du réseau par sa constance et sa reconnaissance.

En témoigne le "Prix européen Charles V" proposé par un jury composé de personnalités de renom.

Le prix européen Charles V représente l'esprit de la construction d'une Europe unie.

"Pays traversés ou comprenant un membre du réseau : Espagne, Allemagne, Italie, France, Portugal. Pays impliqués dans le comité scientifique : Espagne, Allemagne, Italie, France, Portugal, Luxembourg, Autriche". ^{xxvii}

Par conséquent, le Réseau de Coopération des Itinéraires de Charles Quint représente une expérience réussie qui contribue à la cohésion sociale et culturelle européenne. De même, nous pouvons confirmer qu'il répond aux exigences de l'Accord Partiel indiquées dans les résolutions mentionnées ci-dessus.

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

Le Réseau de Coopération des Itinéraires de Charles Quint est doté de la personnalité juridique en tant qu'Association Civile à but non lucratif depuis le 5 juillet 2013. Il est inscrit au Registre National des Associations de Madrid, Espagne.

Il a tenu 8 assemblées générales depuis 2020. Certains articles de ses statuts ont été modifiés afin de les mettre en conformité avec les règles juridiques en vigueur. Ils sont joints à l'évaluation.

3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau : collaboration avec un consultant externe pour gérer la situation financière du réseau.

Selon les données fournies, la situation financière du réseau est saine. Il couvre ses frais de fonctionnement de base et reçoit des ressources des Fonds européens pour la mise en œuvre des projets.

Son personnel permanent comprend un consultant externe qui gère les projets avec des fonds européens. Le RCCV a généré un résultat positif en 2022 : un revenu de plus de 96 000 euros et un financement garanti jusqu'en 2024. (*X) RÉSEAU DE COOPÉRATION Prévisions de dépenses pour 2022.

La candidature à des projets européens exige de l'engagement, de la persévérance et la constitution de réseaux ; l'accès à ces projets est donc une formule positive.

Le coût annuel de ce personnel représente un solde favorable puisque sa rémunération annuelle est de 96 000.

Voici les recettes attendues pour 2022-24. Réseau de coopération des Itinéraires Charles V 2019, 2020, 2021. Liste des comptes annuels (Bilan).

Vous pouvez voir dans le tableau au point 8. "Réseau de coopération des Itinéraires Charles V 2019, 2022, 2021. Liste des comptes annuels (Bilan).

3.3.3. Composition actuelle du réseau par pays et type de membre

Au moment de cette évaluation, le réseau est composé de 77 membres issus de 13 pays. Les membres espagnols (54), les autres membres européens (17), les membres africains (3) et les membres américains (3).

Les universités ou centres de recherche sont (5) y compris ceux qui ont demandé leur adhésion à l'Assemblée générale qui se tiendra à Medina del Campo.

De nouveaux membres tels que Talavera de la Reina, l'association rurale cantabrique Saja Nansa, l'association culturelle Costureras de Medina del Campo et l'université San Marcos de Lima, au Pérou, rejoignent d'autres membres américains tels que la ville de Panama et la Fondation de la chronique de la ville de Veracruz.

Nous citons un commentaire de l'évaluateur du cycle précédent : "Une stratégie brillante a été l'identification des universités qui ont été fondées sous le mandat de l'empereur Charles Quint." ^{xxviii}

Conclusions et recommandations pour promouvoir l'incorporation d'autres petites municipalités non espagnoles. De même, développer des thèmes d'intersection entre les universités et les municipalités.

La participation d'organisations à vocation différente au sein d'une même plateforme lui confère, à mon avis, une force très positive. Cette caractéristique la rend un peu

plus lente au niveau opérationnel, mais elle lui donne aussi de l'efficacité pour le développement de projets transversaux.

Cette caractéristique le rend robuste et efficace pour remplir sa mission.

Le titre du réseau indique clairement sa vocation, le réseau de coopération ; la participation de membres ayant un mandat très différent mais travaillant pour le même objectif.

3.3.4 Extension du réseau depuis la dernière évaluation

En ce qui concerne le nombre total de membres, nous pouvons observer dans l'évaluation du cycle 2018-19 que le réseau était constitué de 67 membres dans 11 pays.

Une augmentation remarquable du nombre de membres est évidente depuis sa dernière évaluation. Au moment de la rédaction du présent rapport, le réseau de coopération est composé de membres provenant de 10 pays. La présence de 16 membres supplémentaires au total est un aspect positif qui souligne l'évolution favorable et le respect que le réseau a gagné.

De même, l'entrée d'universités et la participation d'organisations de haut niveau telles que la Fondation Yuste, donnent au réseau la base nécessaire pour poursuivre son développement et sa consolidation.

3.3.5 Extension du réseau dans les trois années à venir

Stratégie d'expansion du réseau pour les trois prochaines années :

L'expansion du réseau est guidée par trois stratégies : l'entrée de nouveaux membres, en particulier des universités, la participation de villes ibéro-américaines fondées sous le règne de Charles Quint et la participation à des programmes européens qui fournissent des ressources économiques.

Les membres en cours d'adhésion au réseau et/ou potentiellement intéressés par une adhésion en 2022, seront approuvés lors de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra à Medina del Campo (*) le 5 novembre 2022.

- 1 - Université de San Marcos, Lima, Pérou.
- 2 - Universidad Autónoma de México, Mexico D.F.
- 3 - Ville de Bergues, Bergues France.
- 4.- Ville de Grenade, Grenade Espagne
- 5.- Ville de Veracruz, Veracruz, Mexique.
- 6 - Universidad de Cristóbal Colón, Veracruz Mexique

3.4 Outils de communication

3.4.1 Etat actuel des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)

En ce qui concerne les outils de communication développés par le réseau, une évolution favorable peut être notée par rapport à l'évaluation précédente.

La page web, outil de base qui existait auparavant, est en 4 langues. Elle est bien positionnée, car lorsque vous cliquez dessus, elle vous amène directement sur le Web, et ce en première position (cette fonction est payante).

Son onglet principal est déterminé par 7 points principaux bien identifiés, le premier étant le réseau de coopération **Charles Quint**.

Il y a aussi des onglets avec des informations sur les membres, les groupes, les activités, les points d'intérêt, le tourisme et Carlos V. Sa connexion avec les sites du patrimoine mondial de l'Unesco est remarquable, ainsi que les liens directs avec les différents réseaux sociaux.

En particulier, l'onglet Tourisme nous conduit directement à une autre page où les principaux produits touristiques sont décrits de manière très conviviale.^{xxix}

En ce qui concerne la présence sur les réseaux sociaux, nous pouvons voir qu'il y a une personne au sein du personnel, avec le rôle de Community Manager.

L'évolution favorable des réseaux sociaux est visible dans les résultats des statistiques ci-jointes. Il est possible de comparer les chiffres sur plusieurs années et d'observer des améliorations.

Publications et autres supports de communication : nous pouvons mettre en évidence les documents fournis à l'appui de l'évaluation.

Mise à jour de la cartographie : Une carte touristique décrivant les itinéraires de Charles Quint en Espagne et indiquant les villes et villages a été conçue.

Brochures touristiques A6- Road Trips, en anglais.

Verona Travel : Circuits en Espagne et au Portugal, en anglais.

Manuel d'identité graphique des Routes de l'Empereur.

Manuel du logo pour les itinéraires de Charles Quint.

Brochure officielle

Image du club de produits touristiques

Publications didactiques pour les enfants : Carlos V et La Vera, en espagnol.

Publications indirectes avec des partenaires tels que la Fondation Yuste et d'autres au niveau national et régional.

3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo "Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe"

Afin de vérifier la conformité avec les lignes directrices pour l'utilisation du logo conformément au Règlement de l'Accord Partiel sur les Itinéraires culturels : "Lignes directrices pour l'utilisation du logo "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" novembre 2019", il est indiqué ce qui suit :

"Le logo doit être mis en évidence à côté du logo des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe sur tout le matériel d'information produit (imprimé, vidéo, numérique, en ligne, etc.) conformément aux exigences générales relatives à l'utilisation du logo du Conseil de l'Europe. Des versions en couleur et en noir et blanc peuvent être envoyées sur demande par le secrétariat de l'APE. Position du logo "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" à afficher à côté du logo de l'Itinéraire culturel lui-même..."

Les documents, le matériel promotionnel et les publications numériques suivants ont été examinés :

Le site officiel : Itinéraires de l'Empereur - *Itinéraire Charles Quint* (itineracarolusv.eu), le logo de l'Itinéraire et celui du Conseil de l'Europe sont présents dans l'en-tête de la page principale, mais ils sont de tailles différentes. Sur la dernière page, à côté des informations de contact, ils apparaissent dans la même taille.

La bannière de l'assemblée générale, tenue en novembre 2022 à Medina del Campo, a permis d'observer que les logos sont positionnés en termes de forme, de conception et de taille conformément aux règles indiquées.

Dans le matériel situé en annexe de l'"Évaluation régulière", sous le nom de "Publications directes" : "L'empereur qui méditait à La Vera". Le respect des lignes directrices pour l'utilisation du logo, en termes de forme, de conception et de taille, est observé.

4. Conclusions et recommandations

En ce qui concerne le thème de l'Itinéraire Culturel du "Réseau de Coopération Charles V" RCCV, nous pouvons affirmer que les informations disponibles sur les réseaux sociaux numériques et les informations recueillies lors de la visite sur le terrain indiquent qu'il s'agit d'un thème solide et cohérent.

La figure de l'empereur Charles Quint est reconnue au niveau européen et international. Les événements historiques, civils et militaires qui se sont déroulés sous son règne ont incontestablement marqué le continent européen.

Comme l'indique le site de l'Institut des Itinéraires culturels, "sa figure a contribué à forger l'identité européenne". Dans sa figure se reconnaissent les Belges, les Allemands, les Espagnols, les Flamands, les Italiens, et d'autres encore.

En ce qui concerne la force du thème en dehors de l'Europe, je recommande de définir une stratégie adaptée à chaque destination. Même au sein de l'Amérique latine, il existe différents profils qui doivent être traités de manière spécifique.

En ce qui concerne le thème II, "Priorités d'action", qui comprend 5 points développés dans le corps de l'évaluation, nous pouvons mentionner le premier point : "Coopération en matière de recherche et de développement", un travail qui est développé principalement par un comité scientifique.

Les bases du fonctionnement de ce comité sont expliquées dans le corps de l'évaluation. Il est essentiel de souligner la présence de certains membres du réseau ayant une solide expérience dans le domaine de la recherche, par exemple l'Académie européenne et ibéro-américaine de la Fondation de Yuste et d'autres universités.

Ce réseau offre un espace opportun pour démontrer comment la pensée de la recherche des centres spécialisés peut fournir des outils pratiques pour soutenir le travail sur le terrain, les loisirs, la diffusion ou d'autres projets.

Je suggère également d'introduire le thème du développement durable et du changement climatique en tant que questions à traiter dans le domaine universitaire et dans le travail pratique.

La contribution au travail transversal que le comité scientifique peut apporter doit être envisagée à long terme et offre sans aucun doute des résultats positifs.

Afin de développer ce type de travail, des incitations supplémentaires devraient être fournies et la charge de travail de chaque membre du réseau devrait augmenter considérablement.

En ce qui concerne la "Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen", nous pouvons observer que le sentiment européen est très fort au sein du réseau.

La figure de l'empereur européen est un outil puissant qui peut contribuer à la cohésion sociale et territoriale européenne.

Les reconstitutions historiques sont les plus populaires et nécessitent un effort logistique essentiel de la part du réseau. De même, les biens matériels et immatériels déclarés par l'Unesco sont également présents dans certaines cartes et documents touristiques.

Il est suggéré d'incorporer les petites municipalités par le biais de certains biens culturels de l'époque. Cette action favorise la décentralisation et offre des outils pour le développement des municipalités les plus faibles.

En ce qui concerne les échanges culturels et éducatifs européens pour les jeunes Européens, nous pouvons mentionner que dans l'évaluation précédente, ce point était très mal noté. Cependant, nous pouvons dire que des progrès ont été réalisés dans ce domaine.

Le réseau a montré une participation à des programmes européens tels qu'Erasmus+ et à d'autres réseaux de tourisme et de patrimoine. Cela donne un accès immédiat à des réseaux et programmes similaires. Les résultats les plus importants sont attendus en 2024.

La présence de programmes éducatifs dans les écoles espagnoles n'est pas encore aussi forte que nécessaire.

Les publications destinées aux enfants constituent un pas en avant essentiel mais nécessitent une impulsion supplémentaire. Plus précisément, je suggère de développer des thèmes ou des jeux conviviaux basés sur la numérisation.

La culture contemporaine et la pratique artistique, telles qu'elles sont mentionnées dans le corps de l'évaluation, ne figurent dans aucun des objectifs ou des buts du RCCV.

Le caractère du réseau a un profil plus lié à l'histoire et à la cohésion territoriale qu'à la création artistique contemporaine.

Je suggère que la faisabilité de ce sujet soit analysée lors de la prochaine assemblée générale et que l'on évalue la viabilité d'y consacrer du temps et des ressources.

Tourisme culturel et développement culturel durable :

Le tourisme culturel est sans aucun doute l'un des principaux atouts de la RCCV. Il est explicitement mentionné dans la Résolution du Conseil de l'Europe : CMRes (2013) 67E.

Le RCCV a au moins 5 projets européens et d'autres projets liés aux "produits touristiques", décrits dans l'organe d'évaluation. Il est également directement impliqué dans les agences de promotion du tourisme de certains pays partenaires.

Les reconstitutions historiques comprennent sans doute l'une des plus importantes du continent, Ommergang, à Bruxelles, reconnue par l'Unesco.

Ce qui n'est pas clairement observé dans les projets, c'est le terme de développement culturel durable, "Durabilité, avec les critères de développement durable de l'ONU", c'est-à-dire qui minimise l'impact sur l'environnement et la culture locale et qui contribue à générer des revenus pour la population locale. Je propose d'évaluer ce thème en fonction des projets européens, qui se termineront en 2024.

En guise de réflexion, pour clore ce thème, je voudrais évoquer la crise climatique et énergétique qui touche de manière significative l'Europe mais que nous vivons sur l'ensemble de la planète. Réfléchir sérieusement à ce que le RCCV peut apporter à cette problématique pour la prochaine période.

En ce qui concerne les recommandations et les conclusions sur le critère III, Réseau de l'itinéraire culturel, nous pouvons affirmer qu'après sept ans de certification en tant qu'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe, il s'agit de l'un des plus consolidés.

Il dispose d'un budget qui garantit sa viabilité économique pour les trois prochaines années.

Après les moments difficiles du confinement et de la pandémie, le réseau a réussi à maintenir la gestion à jour. Le nombre de membres a augmenté par rapport à la dernière évaluation.

On observe encore que la majorité des membres sont espagnols, soit 17 (voir tableau). C'est un atout. La plupart de ces membres sont des petites municipalités ou des villages situés le long de l'une des deux routes que l'empereur a empruntées dans cette région, de la mer Cantabrique au centre de l'Espagne lorsqu'il venait des Pays-Bas (*) (voir les cartes). En d'autres termes, ces villes se situent à l'extrémité d'une route maritime allant des Pays-Bas à l'Espagne.

Cette grande variété de municipalités de conditions et de tailles différentes offre des opportunités innovantes pour le développement rural ou les zones menacées de dépeuplement.

De même, le projet de consolidation des relations avec l'Ibéro-Amérique commence à porter ses fruits, avec la Fundación de la Crónica de la Ciudad de Veracruz. Veracruz, l'Université de San Marcos de Lima, ainsi que la ville de Panama, font partie du réseau. Il est nécessaire de définir des objectifs et des stratégies à moyen terme.

À mon avis, il convient de définir juridiquement les options de financement des programmes dans cette région. Chaque pays dispose de réglementations différentes et il s'agit généralement d'une question juridique et opérationnelle complexe.

Nous pouvons dire que l'utilisation des outils de communication s'est remarquablement améliorée. Depuis l'évaluation précédente, le réseau dispose de sa propre identité et l'utilisation de celle-ci suit les indications du Conseil de l'Europe.

La page web (*) est un outil qui offre des informations de base et des liens pour ceux qui sont intéressés, elle est disponible en 4 langues. Le nom du site officiel n'est pas facile à trouver et, dans la recherche que j'ai effectuée depuis mon ordinateur en Espagne, il n'apparaît pas en position favorable (cette position doit être payée à Google) <https://www.itineracarolusv.eu/> Les informations qui apparaissent dans les réseaux sociaux sont très actives et ont un historique consolidé.

Le RCCV dispose d'une variété intéressante de brochures touristiques et d'informations sur l'Itinéraire.

Dans les endroits où je me suis rendue, Guadalupe et Medina del Campo, je n'ai pas observé de dispositifs d'information sur l'Itinéraire.

L'évaluation précédente suggérait la mise en place d'un système d'indicateurs et de suivi. Cette recommandation est toujours d'actualité.

Enfin, je suggère d'adapter l'information physique à l'information numérique. Les applications, les codes QR et les liens vers Google Maps sont des outils standard utilisés dans notre époque moderne.

Enfin, nous pouvons conclure que le réseau de coopération des Itinéraires européens de l'Empereur Charles V est un exemple de réussite, fruit de la persévérance, de la créativité et d'un travail acharné.

Le chemin à parcourir est encore long, mais c'est un exemple qui peut être diffusé pour le reste du monde.

Critères	Recommandations Évaluation Précédente 2018-19	L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		Recommandations Évaluation en cours 2022-2023
		OUI	NON	
Réseau de l'itinéraire culturel	Des efforts supplémentaires devraient être faits pour augmenter le nombre de membres ou la couverture géographique de ses membres dans les autres pays européens. Le réseau était constitué de 67 membres dans 11 pays. L'un des domaines d'action les plus importants est la recherche sur le patrimoine culturel. L'intégration des universités de la Fondation Caroline dans le réseau pourrait contribuer en partie à ce domaine d'action.	X X		En ce qui concerne la présence d'un grand nombre de membres espagnols, nous pouvons constater qu'il s'agit de petites municipalités. Elles constituent la partie finale d'une route maritime de certains voyages de l'empereur de la Flandre vers l'Espagne. Cela peut être un bon exemple pour promouvoir la cohésion territoriale et améliorer les zones menacées de dépeuplement. Le réseau est composé de 77 membres issus de 13 pays. Nous pouvons observer l'arrivée de nouveaux membres, notamment d'universités européennes et latino-américaines.
Coopération en matière de recherche et de développement	Améliorer la communication entre le comité scientifique et les membres. La gestion et l'administration du réseau devraient probablement fournir de meilleures indications sur la manière de contribuer et de tirer profit des possibilités offertes par la coopération culturelle internationale.	X X		J'ai constaté que le comité scientifique a tenu un grand nombre de réunions et a élargi sa composition, malgré les difficultés causées par la pandémie. Nous avons noté que le RCCV est impliqué dans de nombreux projets bénéficiant d'un financement européen jusqu'en 2024.
Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	Créer des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes. Le potentiel éducatif de l'itinéraire (à la fois dans l'éducation formelle et dans les processus d'échange informels) n'a pas encore été pleinement exploité. Le réseau pourrait identifier des opportunités de coopération bilatérale pour les membres du réseau ayant des besoins	X		Il existe des programmes pilotes dans certaines écoles en Espagne et d'autres publications pédagogiques pour les enfants. La promotion de la numérisation et de nouveaux partenariats dans les programmes éducatifs peut constituer un grand pas en avant.

	similaires. L'intégration d'établissements d'enseignement supérieur pourrait contribuer à cette ligne d'action et rassembler des établissements d'enseignement de différents pays et niveaux.			
Pratique contemporaine de la culture et des arts	Cet expert recommanderait de laisser en pause tous les autres clubs de produits touristiques et de se concentrer sur l'initiative des cuisines impériales.	X		Dans l'évaluation précédente, le développement d'initiatives gastronomiques était inclus dans le développement d'activités créatives contemporaines. Nous pouvons constater que l'image de marque des produits touristiques est très avancée. Nous avons même dîné dans un restaurant ayant cette distinction à Medina del Campo. Je suggère que la faisabilité de ce sujet soit analysée lors de la prochaine assemblée générale et que l'on évalue la viabilité d'y consacrer du temps et des ressources.
Tourisme culturel et développement culturel durable	Compte tenu de la composition du réseau et de la localisation de ses membres, le tourisme culturel et l'itinéraire peuvent constituer un atout culturel utile pour parvenir à un développement culturel et socio-économique durable.	X		Les projets européens en cours et devant s'achever en 2024 incluent certains de ces éléments. Promouvoir des projets avec une définition claire du "développement durable" selon les critères de l'ONU "qui minimise l'impact sur l'environnement, la culture et contribue à générer des revenus pour la population locale". La crise climatique et énergétique qui touche de manière significative l'Europe mais que nous vivons sur l'ensemble de la planète. Réfléchir à la contribution que le RCCV peut apporter à cette question pour la prochaine période.
Outils de communication	Créer un site web commun aux membres de l'itinéraire culturel. Le réseau pourrait fournir à ses membres des informations actualisées et faciles à éditer, afin qu'ils puissent mettre à jour les informations générales de l'itinéraire sur leur propre site web.	X		La page web est un outil qui offre des informations de base et des liens pour ceux qui sont intéressés, elle est disponible en 4 langues. Des liens permettent de communiquer facilement avec d'autres programmes connexes. Des améliorations significatives pourraient être apportées en incluant une base de données sur l'Empereur et son époque afin de soutenir la recherche sur le sujet.

7. Annexe 1 : Programme de visite de terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau

Visite de l'expert sur le terrain et entretiens avec la direction et les membres du réseau.

La visite de terrain a eu lieu à Medina del Campo entre le vendredi 4 et le dimanche 6 novembre 2022.

La raison de cette visite était la célébration de l'assemblée générale du réseau de coopération et la "reconstitution historique" avec le défilé du passage de Charles Quint dans la ville.

Le vendredi 4 novembre a été la nuit d'arrivée. Le samedi, nous avons visité le Castillo de la Mota et l'Assemblée s'est tenue. Le dimanche a été consacré à la fête historique.

Il a été décidé de mener des entretiens informels à cette occasion. L'objectif était de connaître la qualité humaine des personnes.

Le président du réseau, Miguel Angel Martin, était présent. Le manager ou directeur du réseau, Quintin Correas, était également présent.

Membres du réseau provenant d'au moins 3 pays différents : Italie : Rosa Tomasone, Belgique : Sophia Buchard, et Espagne : Carlos Belloso et Pilar Gutierrez, maire adjoint de San Vicente de la Barca.

Il est important de noter que Miguel Angel Martin réside en permanence à Bruxelles, ce qui constitue un excellent pont entre le réseau et les lieux de décision.

7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'EVALUATION A DESTINATION DE L'EXPERT				
QUESTIONS			Oui	Non
3.1 THEME	1	Le thème de l'Itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1	
	2	Le thème de l'Itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	1	
	3	Le thème de l'Itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1	
	4	Le thème de l'Itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	1	
	5	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	1	
3.1 CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES	3.2.1 Coopération en recherche et développement	6	L'Itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	1
		7	L'Itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	1
		8	L'Itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1
		9	L'Itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1
		10	L'Itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	1
		11	L'Itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	1
		12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	1
		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau théorique ?	1
		14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau pratique ?	1
	3.2.2 Valorisation de la mémoire, de	15	Les activités de l'Itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1
		16	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1
		17	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	1

		18	Les activités de l'Itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?		1
		19	Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1	
		20	Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?		1
		21	Les activités de l'Itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?		1
		22	Les activités de l'Itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	1	
		23	Les activités de l'Itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1	
		24	Les activités de l'Itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?		1
	3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1	
		26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1	
		27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	1	
		28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	1	
		29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	1	
		30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	1	
		31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	1	
	3.2.4 Pratiq	32	Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le		1

		dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?		
	33	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?		1
	34	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?		1
	35	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**		1
	36	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?		1
	37	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?		1
	38	Les activités culturelles de l'itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?		1
	39	Les activités culturelles de l'itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	1	
	3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	40 Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	1	
		41 Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	1	
		42 Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1	
		43 Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	1	
		44 Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?		1
		45 Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?		1
		46 Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1	
		47 Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1	
		48 Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	1	
		49 Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1	

		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1	
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?	1	
3.3 RESEAU		52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1	
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1	
		54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1	
		55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	1	
		56	Le réseau est-il financièrement viable ?	1	
		57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	1	
		58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1	
		59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1	
		60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	1	
		61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	1	
		62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	1	
		63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1	
		64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	1	
		65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	1	
		66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1	
		67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1	
3.4 OUTILS DE COMMUNICATION		68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1	
		69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	1	
		70	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1	
		71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	1	
		72	Le site Web est-il disponible dans d'autres langues ?	1	
		73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	1	
		74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	1	
		75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	1	

Pour les Itinéraires culturels certifiés du Conseil de	76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?	1	
	77	Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?	1	
	78	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?	1	
	79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?	1	
	80	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?	1	
	81	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?	1	
SCORE			65	16

Note: Veuillez insérer 1 pour chaque réponse positive et 0 pour une réponse négative. Voyez votre score total au bas de la colonne.

* Par exemple: arts visuels, arts de la scène, artisanat créatif, architecture, musique, littérature, poésie ou toute autre forme d'expression culturelle

** Notamment en termes d'instruction pour les jeunes Européens dans les domaines concernés

*** Que ces domaines comprennent les arts visuels, les arts de la scène, l'artisanat créatif, l'architecture, la musique, la littérature ou tout autre domaine

8. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux

Tableau 1 : bilan financier des Itinéraires de Charles V

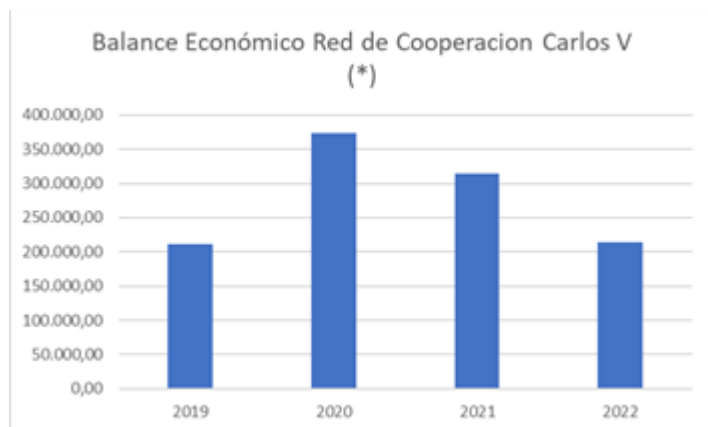
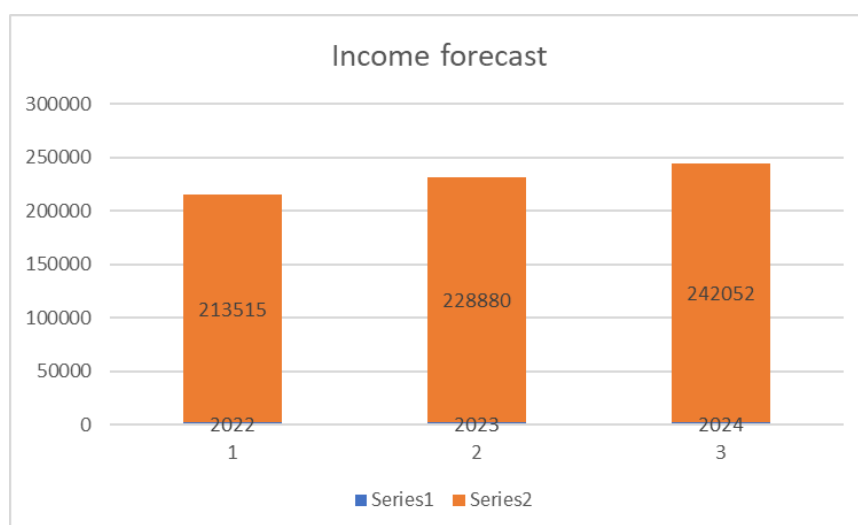


Tableau 2 : Prévisions des recettes



9. Liste des références

- ⁱ Document 1 Cycle de certification 2022-2023. Type d'évaluation : évaluation régulière de 3 ans. Contexte historique et culturel.
- ⁱⁱ Victoria Ateca. Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Cycle d'évaluation 2018-2019. Rapport d'expert
- ⁱⁱⁱ Réseau de coopération des itinéraires Carlos V, 05.12.2022 <http://www.itineracarolusv.eu/red-de-cooperacion-rutas-carlos-v/>
- ^{iv} Statuts de la Red de Cooperación de las Rutas Europeas del Emperador Carlos V.
- ^v Réseau de coopération des itinéraires Carlos V, 05.12.2022 <https://www.coe.int/es/web/cultural-routes/the-european-routes-of-emperor-charles-v>
- ^{vi} Titre IV, article 11. Statuts du Réseau de coopération des itinéraires de l'empereur Charles Quint.
- ^{vii} Statuts de la Red de Cooperación de las Rutas Europeas del Emperador Carlos V.
- ^{viii} Itinéraires européens de Carlos V. Itinéraires culturels. 04.12.2022. <https://www.coe.int/es/web/cultural-routes/about>
- ^{ix} Itinéraires européens de Carlos V. Itinéraires culturels. 03.12.2022. <https://www.coe.int/es/web/cultural-routes/the-european-routes-of-emperor-charles-v>
- ^x Description. Formulaire de certification - Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de certification 2022-2023
- ^{xi} Formulaire de certification - Conseil de l'Europe Itinéraires culturels Cycle de certification 2022-2023. Description de l'itinéraire.
- ^{xii} Formulaire de certification - Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de certification 2022-2023. Définition de l'itinéraire culturel.
- ^{xiii} Formulaire de certification - Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de certification 2022-2023. Description.
- ^{xiv} Itinéraires européens de Carlos V. Itinéraires culturels. Qui sommes-nous ? 05.12.2022. <https://www.coe.int/es/web/about-us/who-we-are>
- ^{xv} Itinéraires européens de Carlos V. Itinéraires culturels. Convention. 08.12.2022. <https://www.coe.int/en/web/conventions/full-list?module=treaty-detail&treaty-num=018>
- ^{xvi} Itinéraires européens de Carlos V. Itinéraires culturels. <https://www.coe.int/es/web/cultural-routes/the-european-routes-of-emperor-charles-v>
- ^{xvii} Victoria Ateca. Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Cycle d'évaluation 2018-2019. Rapport d'expert
- ^{xviii} Formulaire de certification - Conseil de l'Europe Itinéraires culturels Cycle de certification 2022-2023.
- ^{xix} Plan d'action des itinéraires culturels de l'empereur Charles Quint pour la période 2022-2024
- ^{xx} Document 1, cycle de certification 2022-2023 Type d'évaluation : Évaluation triennale régulière
- ^{xxi} Document 1, cycle de certification 2022-2023 Type d'évaluation : Évaluation triennale régulière
- ^{xxii} <http://www.ommegang.be/>
- ^{xxiii} Document 1, cycle de certification 2022-2023 Type d'évaluation : Évaluation régulière triennale 3.1. VALEURS EUROPÉENNES
- ^{xxiv} Victoria Ateca. Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Cycle d'évaluation 2018-2019. Rapport d'expert
- ^{xxv} Formulaire de certification - Conseil de l'Europe Itinéraires culturels Cycle de certification 2022-2023 3.4. Participation des jeunes.
- ^{xxvi} Plan d'action des itinéraires culturels de l'empereur Charles Quint pour la période 2022-2024.
- ^{xxvii} Document 1 Cycle de certification 2022-2023. Type d'évaluation : évaluation régulière de 3 ans. Point H.
- ^{xxviii} Victoria Ateca. Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Cycle d'évaluation 2018-2019. Rapport d'expert
- ^{xxix} Itinéraires européens de Carlos V. Quienes somos. 08.12.2022 <https://www.theroutesofcharlesv.com>